

PREAVIS N° 272/2025
Compte : 9141.60.22

relatif à une demande de crédit de **CHF 52'700.-**
TTC pour la réfection d'un collecteur E.C. à la
Grand'Rue à Founex



Au Conseil intercommunal des SITSE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

En raison des travaux de réfection futurs de la chaussée de la Grand'Rue / Route des Soufflettes à Founex, les Services Industriels de Terre Sainte et Environs (SITSE) ont effectué une inspection caméra des collecteurs dans le secteur. Il a été constaté qu'une partie du collecteur des Eaux Claires (E.C.) présente de nombreuses fissures et nécessite des réparations. Il serait idéal d'inclure ces travaux dans le cadre de la réfection prévue par la commune. Cela permettrait, d'une part, de limiter la durée globale des travaux et, d'autre part, de bénéficier des conditions avantageuses de la mise en soumission en procédure ouverte organisée par la Commune.

Le tronçon de canalisation concerné mesure environ 110 mètres de long, avec un diamètre de 250 mm. Il se situe entre l'entrée du parking souterrain du n°22d de la Grand'Rue et le carrefour avec le Chemin du Lac.

Cette canalisation assure l'évacuation des eaux de ruissellement de la chaussée ainsi que des eaux pluviales provenant de plusieurs bâtiments situés le long de la route. Un état des lieux du séparatif des bienfonds privés est en cours, afin de permettre aux propriétaires de se mettre en conformité si nécessaire.

2. DESCRIPTION DES TRAVAUX PREVUS

2.1 - Réfection du collecteur E.C. existant

L'inspection caméra du collecteur a révélé la présence de nombreuses fissures et des dégâts structurels importants, justifiant ainsi une reconstruction complète.

Lors de l'étude de ce projet, il a été constaté que la capacité actuelle du collecteur ne présente aucune réserve. Par conséquent, il a été décidé d'augmenter le diamètre de la canalisation, passant de 250 mm à 315 mm, puis à 350 mm.

Sur le plan financier et technique, une comparaison a été réalisée entre le gainage et la reconstruction « classique ». Sur la base des offres reçues lors de la mise en soumission, il a été décidé de procéder à la reconstruction classique, c'est-à-dire avec des travaux de génie civil.

3. COUT DES TRAVAUX

Le coût des travaux a été établi sur la base d'une mise en soumission réalisée en commun avec la commune de Founex.

Le montant total des travaux s'élève à **CHF 52'700.- TTC**. Il se décompose de la manière suivante :

Travaux de génie civil	CHF 37'500.-
Honoraires – Phase d'étude et d'exécution	CHF 6'750.-
Divers et imprévus environ 10 %	CHF 4'500.-
Montant brut HT	CHF 48'750.-
TVA 8.1 %	CHF 3'950.-
Montant total TTC (arrondi)	CHF 52'700.-

Les honoraires d'ingénieurs comprennent toutes les prestations nécessaires à la réalisation de plans d'exécution et au suivi des travaux, ainsi que toutes les prestations géométriques nécessaires.

Le montant de ce préavis n'influence pas significativement le budget de fonctionnement. Conformément à MCH2, et s'agissant de conduites d'évacuation d'eau, le préavis sera amorti sur une durée de 60 ans.

4. CONCLUSION

En conclusion de son préavis n° 272/2025 le Comité de direction des SITSE vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

VU le préavis n° 272/2025 relatif à une demande de crédit de **CHF 52'700.- TTC** pour la réfection d'un collecteur E.C. à la Grand'Rue / Route des Soufflettes à Founex ;

OUI les rapports des Commissions chargées de son étude ;

ATTENDU que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Le Conseil intercommunal des SITSE décide :

1. D'autoriser le Comité de direction à entreprendre les travaux décrits ci-dessus ;
2. De lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 52'700. — TTC ;
3. De l'autoriser à emprunter cette somme si nécessaire ;

Founex, le 13 mars 2025

Au nom du Comité de direction

Le Président :

La Secrétaire :

Claude Hilfiker

Stefan Breugelmans



